

## **Pour tous vos projets\* bénéficiez d'un financement à taux exceptionnel**

● **Vous faites construire  
votre logement**

- Un taux exceptionnel
- Des conditions préférentielles
- Une durée de 12 à 48 mois
- Peut couvrir jusqu'à 100% des travaux
- Financement personnalisé

● **Vous rénovez votre maison et  
souhaitez améliorer l'isolation  
thermique, mettre en conformité  
votre installation électrique  
ou renouveler votre chauffage  
électrique**

● **Vous souhaitez  
investir dans  
les énergies  
renouvelables**

### **COMMENT FAIRE**

- 1** Contactez votre interlocuteur SICAE pour compléter une fiche de renseignements détaillant les caractéristiques de votre projet.
- 2** Votre conseiller Caisse d'Épargne vous contactera pour réaliser une simulation financière gratuite et sans engagement.

# **L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

**\* Pour connaître les conditions d'obtention ou pour tout renseignement,  
reportez-vous au verso de ce document**

